



**BUREAU
VERITAS**

SOLUTIONS

ATTESTATION

Je soussigné, **Charles-Henri Prou, Président de la société BUREAU VERITAS SOLUTIONS**, société par actions simplifiée au capital de 76.500 euros, dont le siège social est situé Immeuble le Gaia, 333 av Georges Clemenceau 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 392 417 689 (ci-après « la Société »),

atteste sur l'honneur

- avoir souscrit aux déclarations incombant à la Société en matière d'assiette des impôts, de cotisations de sécurité sociale, d'allocations familiales, de congés payés et avoir acquitté pour la Société les impôts, taxes, majorations et pénalités lui incombant, ainsi que les cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales et les majorations y afférentes ;
- que les prestations exécutées seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10 à 12, L.3243-1, L.3243-2, L.3243-4 et R.3243-1 à 5 du Code du Travail, et ce conformément à l'article D.8222-5 du même code ;
- être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- respecter les interdictions relatives au travail dissimulé visées aux articles L.8221-1, L. 8221-2, L. 8221-3 et L. 8221-5 du Code du Travail.

Nanterre, le 03 janvier 2022

Charles-Henri Prou